

Sainte Montaine Sauvegarde de l'Environnement

Bulletin d'information des adhérents : septembre 2013

Editorial :

Neuf mois après sa création l'association forte de plus de 180 adhérents, se doit d'informer ces derniers des événements passés, présents et futurs.

Quelques mois de tergiversation ont permis à l'entreprise Cassier d'étoffer son dossier et d'accélérer les choses.

Après une première présentation du projet en octobre 2012 par une réunion publique, la « Demande d'autorisation d'ouverture de carrière » (dossier technique) le 04 juillet 2013 a été transmise aux différents organismes concernés de la préfecture, ainsi qu'une demande de permis de construire adressée à la mairie de Sainte Montaine.

En parallèle l'association n'est pas restée les bras croisés.

Le tableau des actions menées (*pancartes, manifestations, réunion publique, stands, reportage France 3, Tee-shirt, tracts, articles de presse, lettre au préfet, adhésions auprès d'associations reconnues d'utilité publique, site internet*) nous permet de confirmer que les Montainaises et les Montainais sont contre ce projet (soutenue par la municipalité).

D'autre part l'association a constituée des dossiers par problématique.

Des actions viendront s'ajouter dans les mois à venir (pétition, stand, réunion publique, assemblée générale).

Nous entrons donc dans le « dur » du projet avec dans les prochaines semaines :

- la finalisation du projet Cassier
- l'ouverture d'une enquête publique
- les analyses et les conclusions du Commissaire enquêteur

C'est pourquoi la mobilisation de tous (adhérents, associations, politiques, bénévoles, ...) doit être effective afin de préserver notre cadre de vie.

MB

Parking Route d'Aubigny Route à Pinelle



Vue aérienne du lieu dit « Les Grands Sables »

Sans « Eau » pas de vie...

Il s'agit peut être d'une « Lapalissade » d'affirmer cela, mais à l'heure où de part le monde, des millions de gens souffrent de la soif, nous qui habitons un si beau pays et un si beau village n'en souffrons aucunement.

Pourtant le risque existe bel et bien pour les décennies à venir.

Le réchauffement climatique, les sécheresses (1976, 2003), les pollutions, la consommation excessive, font que l'eau devient une denrée qui diminue.

Le projet de carrière au sein du village de Sainte Montaine est **un danger** pour la consommation des habitants des 4 villages avoisinants, alimentés par la source de la Belle Fontaine (elle alimente complètement les villages de Ménétréol sur Sauldre et de Sainte Montaine, et en partie les villages de Clémont et de Brinon sur Sauldre).

La carrière consommera en eau l'équivalent par jour, de la consommation annuelle de 5 personnes (soit plus de 400 m3) (données issues du dossier technique de demande d'autorisation).

Le danger de fragilisation, voire de pollution de la Belle Fontaine est réel.

La faune et la flore environnante pâtiront obligatoirement de cet appauvrissement.

Le défrichage de plus de 30 000 m² et le fait d'extraire la couche arable de plus de 19 hectares, vont multiplier le risque de ruissellement, et donc d'inondation (il faut savoir que le village est situé en zone inondable).

Le risque zéro n'existant pas et ne connaissant pas de quoi l'avenir sera fait, nous ne pouvons accepter cette logique industrielle mettant en cause l'avenir de tous.



Pour celles et ceux qui desirent afficher leur opposition au projet, des tee-shirts sont en vente auprès des membres du bureau de l'association (10 €)

Calendrier :

- 20 mai 2013 : stand à la procession du lundi de Pentecôte
- 26 mai : stand à la journée marche et utt du village
- 01 juillet : réalisation du reportage France 3 Centre
- 04 juillet : diffusion du reportage
- 04 juillet : dépôt en mairie du permis de construire de l'entreprise Cassier accompagné du dossier technique de « Demande d'autorisation d'ouverture de carrière »
- 04 juillet : dépôt du dossier technique auprès des services de la Préfecture
- 14 juillet : défilé dans Aubigny avec les premiers T Shirt « Non à la carrière de Sainte Montaine »
- 20 juillet : défilé aux « Régates d'Azuréva » avec les T Shirt
- 24 juillet : rencontre avec la personne chargée de l'élaboration de la carte communale
- 31 juillet : réunion du bureau
- 01 août : rencontre avec le maire
- 08 septembre : stand à la brocante du village
- 13 septembre : réunion publique pour l'élaboration de la carte communale
- 14 septembre : réunion du bureau
- décembre 2013: Assemblée Générale ordinaire



Site internet de l'association :

En cours de création

Pour adhérer ou nous joindre :

**Sainte Montaine Sauvegarde de l'Environnement
24 rue principale
18 700 SAINTE MONTAINE**

**SITE: www.SMSE18.org
MAIL : sur la page contact**